

SPÉCIAL COVID

PARUTION 10/04/2020



LETTRE D'INFOS

BULLETIN CO-RÉALISÉ ENTRE LES COMMUNES
DE PLEUDIHEN, SAINT-HÉLEN ET LA VICOMTÉ.

**ÉDITION
PLEUDIHEN-SUR-RANCE**

merci

**à vous tous qui répondez
présents au quotidien.**

(services de santé, aide à la personne,
maison de retraite, commerçants et
artisans, bénévoles, agents et
personnels volontaires, pompiers,
forces de l'ordre, etc...)

**Témoignez-leur reconnaissance
et civisme en appliquant les
consignes de prévention.**

Face au virus : humilité, solidarité et respect.

Nous vivons une crise sanitaire mondiale qu'aucun d'entre nous n'a connue. Dans cette situation exceptionnelle, un nouveau mode de fonctionnement s'impose à nous tous...

Entre confinement exigé pour les uns et nécessité d'engagement pour les autres, nous sommes tous confrontés à une réalité inconnue. Une nouvelle organisation dont nous ne connaissons pas clairement l'aboutissement. Même si notre Bretagne semble préservée, elle n'est ni isolée, ni intouchable. Alors que cette épidémie marquera de nombreuses familles et éprouve des millions de personnes, elle démontre aussi une grande générosité humaine.

Celle des hommes et des femmes qui "répondent au quotidien" pour faire face dans les services de santé et de secours en premier lieu, mais également via tous les acteurs qui permettent à notre société de continuer de vivre. Leur sens du devoir et leur abnégation appellent tous les autres à respecter les consignes de prévention et à faire preuve de respect et d'humilité. Vous pouvez compter sur l'engagement de vos médecins traitants et de nombreux commerces s'organisent pour vous assurer un service de qualité. Un engagement dont il faudra se souvenir dans les jours meilleurs.

Nos trois communes ont constitué une cellule de veille. Avec l'expérience de "Soleil et Sourire" et la mobilisation de 80 bénévoles, nous veillons sur les plus fragiles d'entre nous. Cette lettre remplace ponctuellement nos bulletins municipaux. Elle vous livre quelques informations pratiques et légales. L'accueil des mairies est maintenu par téléphone.

Ce virus nous appelle à une certaine humilité, il révèle la solidarité et impose le respect des consignes comme des personnes.

David Boixière, Maire de Pleudihen-sur-Rance

Pascal Perrin, Maire de Saint-Hélen

Jean-Louis Rucet, Maire de la Vicomté-sur-Rance

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Association « Soleil et Sourires » :
02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance :
02.96.83.38.64

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE MAIRIES :

> Pleudihen : 02.96.83.20.20

> Saint-Hélen : 02.96.83.21.55

> La Vicomté : 02.96.83.21.41

NOS MARCHÉS

PLEUDIHEN (Mardi matin)

> Poissonnerie (sauf mardi 14/04)

> plants potagers & aromatiques

> Fruits et légumes > Fromagerie

LA VICOMTÉ > Fruits et légumes

(Jeudi matin à partir du 16/04)

CELLULE DE VEILLE COVID-19

PLEUDIHEN/RANCE - SAINT-HÉLEN - LA VICOMTÉ/RANCE

Nos trois communes se sont associées pour organiser une cellule de veille active sur leur territoire dans le cadre de la pandémie et en prévention de son évolution.

Rassurer les plus fragiles et anticiper l'évolution...

Nous souhaitons nous assurer que les personnes les plus vulnérables disposent de conditions de vie satisfaisantes durant cette période de confinement. Nous ambitionnons également d'optimiser et de faciliter l'organisation du recours aux services médicaux. L'objectif est donc à la fois de s'assurer que leurs besoins fondamentaux (courses, médicaments, aide à domicile...) soient couverts (en évitant tout déplacement inutile) tout en disposant d'un état des lieux précis pour notre territoire.

80 bénévoles mobilisés

Pour cela, autour de nos élus et avec l'appui de l'association « Soleil & Sourire » qui œuvre à l'année, nous avons mobilisé des équipes de volontaires sur nos trois communes. Cela nous permet de contacter personnellement les personnes de + de 70 ans, ainsi que celles isolées et/ou dépendantes. Pour la grande majorité, il s'agit d'un simple recensement mais qui nous permettrait d'agir si besoin par la suite. Pour celles qui le souhaitent, nous leur proposons d'entretenir un contact téléphonique régulier.

Merci à tous de rester solidaires...

Attention, par cette opération, nous ne souhaitons pas nous substituer aux relations familiales ou de voisinages existantes qui doivent perdurer (pour les courses notamment). Merci dans la mesure du possible de maintenir ces relations solidaires.

EN CAS DE BESOIN : CONTACTEZ-NOUS.

Près de 600 personnes ont été appelées. Si vous connaissez quelqu'un dans le profil concerné (+ de 70 ans et/ou isolée et/ou dépendante) qui n'aurait pas été contacté, merci de nous le signaler directement auprès de la commune concernée (téléphone mairie ci-contre).

Le service déchets de Dinan
Agglomération maintient ses
tournées d'enlèvement.



Tournées TRI SÉLECTIF (sacs jaunes)

PLEUDIHEN /bourg : les mardis

PLEUDIHEN /villages : les mardis

14/04 – 28/04 – 12/05 – 26/05.

SAINT-HÉLEN : tous les 15 jours

(sans changement)

LA VICOMTÉ : ramassage les

semaines impaires

Mise à disposition des sacs jaunes

PLEUDIHEN : à disposition les MARDIS

MATINS devant la mairie.

SAINT-HÉLEN : contacter la mairie.

LA VICOMTÉ : à disposition les

LUNDIS MATINS devant la mairie.

**Victime ou témoin de
violences sexistes et sexuelles,
il existe un numéro
anonyme et gratuit.**

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

Numéro national d'écoute et d'orientation
pour mettre fin au cycle des violences.

NOS COMMERÇANTS ENGAGÉS À VOUS SERVIR

----- A PLEUDIHEN-SUR-RANCE -----

(informations mises à jour sur le site www.pleudihen.fr)

Carrefour Express – (02 96 83 22 67) Fermeture le lundi de Pâques.

Horaires : 9h à 19h (lundi au samedi) et 9h à 13h (dimanche)
(Boucherie 9h-12h30 et 15h-19h (lundi au samedi) et 9h-13h (dimanche))

Boulangerie Piguel – (02.96.83.20.63) du lundi au vendredi, sauf mercredi, 8h à 13h et 16h à 19h, samedi 8h à 13h30, dimanche 8h à 13h

La Brochetterie Pizzas fraîches à emporter
(02.96.83.31.10) Horaires : 12h-14h et 19h-21h

La Cale de Mordrec – (02 96 83 20 43)
plats à emporter et livraison le lundi, mercredi, vendredi midi & samedi soir (livraison l'après midi)

Epicerie « Italie sur Rance » – (02.56.38.67.35)
Tous les jours 10h à 12h30 (après-midi sur rdv)

Garage - Station essence Chemin –
(02.96.83.20.21) Dépannage + carburant -
8h30 à 12h et 14h à 18h30 (fermé le dimanche)

Pharmacie Vernet – (02.96.88.21.10)
Horaires : 09h à 12h30 et 14h30 à 19h30
Possibilité de déposer votre ordonnance dans la boîte aux lettres (située à droite de la porte d'entrée) ou de l'adresser par mail pharmacievernet@orange.fr

Bar de la Mairie - Presse, jeux et loto –
(02.96.83.20.71) Horaires : 8h - 14h

Le Breizh - Tabac (09.67.45.89.11) - 7h à 19h30

Le Perroquet Vert - Tabac (02.96.83.26.66) – Horaires : 7h30-14h et 16h-20h (lundi au vendredi), 9h-14h (samedi), 10h-14h (dimanche)

Crédit Mutuel de Bretagne : Accès aux distributeurs.

Crédit Agricole : Accès aux distributeurs (Remise chèques et espèces : ramassage tous les matins).

----- A LA VICOMTÉ-SUR-RANCE -----

La Pointe – (02 96 83 21 13) - Tabac, dépôt de pain, repas à emporter (s'inscrire par téléphone la veille avant 11h)

La Vicomtoise – (02 96 41 96 09) plats à emporter (nous appeler)

D'autres professionnels nous ont fait part d'un maintien d'activité.

Taxi du Val de Rance (Pleudihen) - tél. 06 80 33 92 41

Ambulances de la Rance (Pleudihen) - tél. 02 96 83 38 64

Dabout Electricité – Travaux électriques (Pleudihen) - tél. 06 80 72 88 55

Le Petit Bricoleur – Laurent Prié (Pleudihen) - tél. 06 65 24 04 78

Informatique Jacques Lagarrigue (Pleudihen) - tél. 02.96.83.37.95

Garage Wherlé (La Vicomté) - Tél : 02 96 83 21 20

Plomberie-sanitaire Damien Cotteverte (La Vicomté) - 06 85 20 33 16

Pour réaliser des masques en tissus...

**NOUS RECHERCHONS : des ÉLASTIQUES (2 à 5mm),
du TISSUS (coton type drap...), des COUTURIERS(IÈRES)**

> **PLEUDIHEN** : merci de contacter **NATHALIE PRIÉ 06 19 90 77 90**

Paroisse de Pleudihen/St Hélien/La Vicomté - FÊTE DE PÂQUES

Conformément aux consignes, les messes seront célébrées sans assemblée.

Pour la Vigie Pascale le samedi soir, les cloches des églises sonneront à 20h30. Chacun est invité à déposer une bougie à sa fenêtre.

Le dimanche, vous pourrez assister à 11h à la messe du Jour du Seigneur sur France 2 ou à celle du Pape François à Rome sur KTO et la radio RCF.

Vous pouvez joindre le Père Benoît Lévêque au 07 83 91 96 29

RÈGLEMENTATION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En Côtes d'Armor, l'incinération des déchets verts est interdite pour les particuliers, collectivités territoriales, entreprises d'espaces verts et de paysage. Les déchetteries sont fermées. Le confinement perturbe la vie des jardins, ou plus exactement des jardiniers. L'occasion de revisiter ses pratiques.

LE COMPOSTAGE - Et si c'était le bon moment pour s'y mettre ? Avec des planches ou des palettes non traitées, fabriquez un composteur. Implantez-le à l'ombre de préférence. Herbe fraîchement coupée, épluchures de légumes, feuilles mortes, marc de café etc., jetez-y tout. Brassez régulièrement pour faciliter la fermentation.

LE PAILLAGE - Étalez les résidus de votre tonte sur une bâche et laissez reposer au soleil, pendant deux à trois jours. Vous venez de réaliser votre paillis. Déposez-le ensuite sur votre potager ou au pied de vos plantes.

TONDEZ MOINS - Vous avez le temps, certes... Mais peut-être n'êtes-vous pas obligé de tondre aussi régulièrement que d'habitude ? Moins de tontes, c'est moins de déchets !

LE STOCKAGE - Dernière option (pas nécessairement la plus esthétique, on vous l'accorde) : stockez vos déchets verts jusqu'à la fin du confinement.

Le dépôt sauvage de déchets est un acte d'incivisme qui entraîne des suites pénales et une amende allant jusqu'à 3 000€ pour les particuliers (75 000€ pour une entreprise).

LETTRE D'INFORMATION SPECIAL COVID N°1 - Direction : Les Maires
Rédaction : Mairies de Pleudihen-sur-Rance, Saint-Hélien et La Vicomté-sur-Rance

ARRÊTÉS ÉMIS PAR LA PRÉFECTURE QUI CONCERNENT PLEUDIHEN ET LA VICOMTÉ

03/04/20 – INTERDICTION des locations touristiques sur les communes littorales et estuariennes (RANCE)
Interdiction des locations saisonnières de logements et d'hébergements qui ne concerne pas l'hébergement au titre du domicile régulier des personnes qui y vivent, l'hébergement d'urgence ou pour des besoins professionnels. Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent justifier auprès de l'hébergeur du motif de leur demande d'hébergement dans les lieux.

19/03/20 – INTERDICTION D'ACCÈS aux plages, cales, digues, sentiers côtiers... (respect des règles de confinement)
Ces arrêtés sont disponibles sur www.pleudihen.fr dans l'article "Mesures visant à limiter la propagation du Coronavirus"



ALSH Vacances de Printemps Accueil local des enfants des personnels mobilisés

(personnels de santé, forces de l'ordre, sapeurs pompiers...)

Nos communes s'organisent en concertation avec leurs établissements d'enseignement (publics et privés) pour organiser cet accueil. Si vous êtes concernés, contactez **José Escanez 06.68.19.26.42** ou pleudihen.jeunesse@orange.fr.



Le bureau de LA POSTE est fermé, cependant le courrier y est bien relevé. Nous invitons les personnes qui auraient des besoins urgents de retrait d'argent à se faire connaître auprès de leur Mairie.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Durant leur fermeture, les abonnés des bibliothèques municipales ont accès aux ressources numériques de la bibliothèque des Côtes d'Armor. + d'infos sur www.pleudihen.fr ou par mail bimpleudihen@wanadoo.fr

Maison de Retraite La consolation

Les mesures de confinement sont bien respectées.

A ce jour, nous ne recensons aucun cas de COVID. Pour rompre l'isolement des résidents, toute l'équipe fait un gros travail de communication individuelle avec les familles par le biais de Famileo, par SKYPE et par le téléphone. Merci au Lion's Club et à la société Boulanger qui nous ont fournis une tablette supplémentaire pour les résidents..



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

0 800 130 000

APPLIQUEZ LES GESTES BARRIÈRES

1- LIMITEZ tous vos déplacements

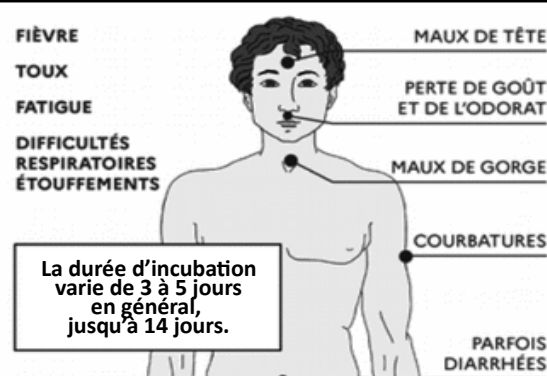
2- Toussez dans votre coude

ou dans un mouchoir que vous jetez dans une poubelle

3- Gardez vos DISTANCES (minimum 1m) et évitez tout contact physique

5- Lavez-vous régulièrement les MAINS.

QUELS SONT LES SIGNES ?



La durée d'incubation varie de 3 à 5 jours en général, jusqu'à 14 jours.

EN CAS DE SYMPTÔMES : contactez votre médecin et ne sortez pas sans porter un masque de protection.